

Compte-rendu du Conseil Municipal DU 6 juillet 2020 à 18 heures 30

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 12 votants : 15

Présents	M. ABRY Francis MM. BELOT Pierre-Marie - FRANCOIS Christiane –LLOPIS Antoine, MM. ABRY Jean - CLAUDEL Claude – MORIS Florence – REBERT Mickaël MM. FLORIN Marie-Laure –MARGER David – MONNERET Matthieu - PETIT Valentin, conseillers municipaux.
Absent(s) excusé(s)	Mme JUGE Nathalie - DELAVACQUERY Thierry - MENESTRET Marc
Pouvoirs	Mme JUGE Nathalie à M. REBERT Mickaël M. MENESTRET Marc à M. BELOT Pierre-Marie M. DELAVACQUERY Thierry à M. ABRY Francis
Secrétaire de séance	Mme FRANCOIS Christiane
Date convocation	02 juillet 2020

Lecture du compte-rendu de la précédente assemblée et signature du registre.

1) Vote du Budget primitif 2020

M. le Maire et Mme Corinne MAIRE – secrétaire de mairie – donnent des explications sur la forme du budget, ses bases, son mode d'élaboration et les règles comptables à respecter.

M. le Maire présente le budgets communaux et d'assainissement 2020 dont les balances suivent (en euros), et les soumet au vote de l'assemblée :

BUDGET COMMUNAL 2020 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	361 120	361 120
INVESTISSEMENT	676 300	676 300

Vote : 15 pour.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2020 :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	87 200	87 200
INVESTISSEMENT	71 281	71 281

Vote : 15 pour.

2) CCID (Commissions Communale des Impôts Directs)

M. le maire expose que le conseil municipal doit communiquer le nom de 24 personnes titulaires et suppléants pour siéger à la commission (1 réunion par an) au service des impôts (DGFIP) – afin de donner son avis sur les bases d'imposition des propriétés bâties et non bâties. 12 titulaires et 12 suppléants seront retenus et nommés par le service des impôts directs.

Le conseil municipal propose la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANT
ELIAS Daniel	JEAND'HEUR Michel
ABRY Francis	CLAUDEL Claude
ROY Christian	CROISSANT Danielle
BELOT Pierre-Marie	REBERT Mickaël
BOURQUIN Serge	BRESSIN Yolande

JUGE Nathalie	MORIS Florence
BOURQUIN Gérard	MERGER David
FRANCOIS Christiane	PRETOT Audrey
DEVILLERS François	KLEMANN Jocelyne
LLOPIS Antoine	FRANCOIS Pascal
TRON Roland	DINTZER André
ABRY Jean	FRANCOIS Pascal
CROISSANT Henri	MONNERET Matthieu
FLORIN Marie-Laure	DELAVACQUERY Thierry
PETIT Valentin	MENESTRET Marc

Vote : 15 pour.

3) CCAS : nomination des conseillers membres

M. le Maire expose les missions qui sont attribuées au CCAS et insiste sur le respect de la confidentialité des dossiers qui y sont exposés

Concernant les modalités pratiques, quatre membres du conseil municipal doivent y être nommés en plus de M. le maire qui en assure la présidence de droit.

Mme Nathalie JUGE et M. Claude CLAUDEL sont délégués à la commission d'aide sociale et se portent volontaires, ainsi que MM. Matthieu MONNERET et Pierre-Marie BELOT.

Les membres volontaires extérieurs au conseil municipal seront nommés ultérieurement par arrêté du maire.

Sont donc nommés pour siéger aux réunions du CCAS :

- Mme Nathalie JUGE
- M. Pierre-Marie BELOT
- M. Claude CLAUDEL
- M. Matthieu MONNERET

Vote : 15 pour.

4) Ajout à l'ordre du jour : Renouvellement ligne de trésorerie

Nous utilisons actuellement une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne qui arrive à échéance le 31 juillet 2020.

Son montant est de 50 000 €, somme utilisée et qui ne peut être remboursée à l'échéance. Il convient donc de procéder à son renouvellement dans l'attente de fonds qui permettront son remboursement. Vote : 15 pour.

5) Questions diverses

- Chenebier-Animation a fait son assemblée générale : le loto 2020 initialement prévu en mars et reporté cet automne pour cause de crise sanitaire est annulé. Il se fera en 2020 si les conditions le permettent.
- Il serait souhaitable de prévoir 1 réunion avec les associations qui utilisent la salle polyvalente afin d'établir un planning d'occupation pendant la période des travaux du bâtiment.
- Le tennis de table pense se délocaliser sur Belfort
- Bibliothèque : une convention avec la médiathèque prévoit 2 heures d'ouverture le vendredi soir. Précisions ultérieurement.